N°	Destination	Bénéficiaire	Surface
1	Voie de desserte sur le Plateau (18 mètres de large)	Ville de Château-Thierry	25 100 m²
2	Voie d'accès au lieu-dit « le Corbeau » (10 mètres de large)	Ville de Château-Thierry	370 m²
3	Création d'un bassin de rétention	Ville de Château-Thierry	4 300 m²
4	Elargissement du chemin rural dit « du Bas Chaillot » (3,5m de large)	Ville de Château-Thierry	1 500 m²
5	Création d'un bassin de rétention	Ville de Château-Thierry	5 750 m²
6	Création d'un bassin de rétention	Ville de Château-Thierry	860 m²
7	Voie de desserte (7 mètres de large)	Ville de Château-Thierry	2 160 m²

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de CHATEAU-THIERRY

4. PLAN DE ZONAGE - 1/2

N

ECHELLE : 1/5000 ème

Vu pour être annexé à notre délibération du 13 Mars 2013 approuvant le P.L.U.

Le Maire,

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- A Nom de zone
- Emplacements Réservés
- Espaces Boisés Classés
- Terrains cultivés en zones urbaines (à protéger au titre de l'art. L.123-1-5 9° du Code de l'urbanisme)
- Espaces concernés par une Orientation d'Aménagement
- Application du L.111-1-4 du Code de l'urbanisme

Définition des zones et secteurs

* Zone UA : zone urbaine correspondant au centre-ville de Château-Thierry et aux anciens hameaux
  * Secteur UAa : secteur urbain regroupant les anciens hameaux : Village Saint-Martin, Courteaux, Vincelles, le Buisson, les Chesneaux.
* Zone UB : zone urbaine principalement composée d'immeubles collectifs ou d'équipements
* Zone UC : zone urbaine correspondant aux quartiers prolongeant le centre-ville
  * Secteur UCb : secteur caractérisé par un paysage urbain spécifique
* Zone UD : zone urbaine principalement composée d'habitat individuel
  * Secteur UDb : opération spécifique
* Zone UE : zone urbaine principalement composée d'habitat individuel peu dense
  * Secteur UEa : secteur à contraintes spécifiques
* Zone UI : zone urbaine à vocation économique
  * Secteur UIt : secteur à vocation économique spécifique
  * Secteur UIℓ : secteur lié à l'aérodrome de Château-Thierry
* Zone UZ : zone urbaine à vocation d'activités (ZID de l'Omois)
* Zone 1AU : zone à urbaniser à dominante résidentielle
  * Secteur 1AUc : secteur à contraintes spécifique
  * Secteur 1AUd : secteur à sensibilité paysagère spécifique
  * Secteur 1AUe : secteur d'aménagement d'ensemble
* Zone 1AUI : zone à urbaniser à vocation d'activités
  * Secteur 1AUIa : secteur accueillant des activités artisanales ou agricoles
  * Secteur 1AUIb : secteur à sensibilité paysagère spécifique
  * Secteur 1AUIc : secteur d'activités variées
  * Secteur 1AUIe : secteur réservé aux équipements
* Zone 2AU : zone à urbaniser non urbanisable dans l'immédiat
* Zone A : zone agricole
  * Secteur Av : secteur viticole
* Zone N : zone naturelle
  * Secteur Na : secteur réservé à l'accueil des gens du voyage
  * Secteur Nh : secteur d'habitat existant
  * Secteur Nj : secteur de jardins
  * Secteur Nℓ : secteur du golf